

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

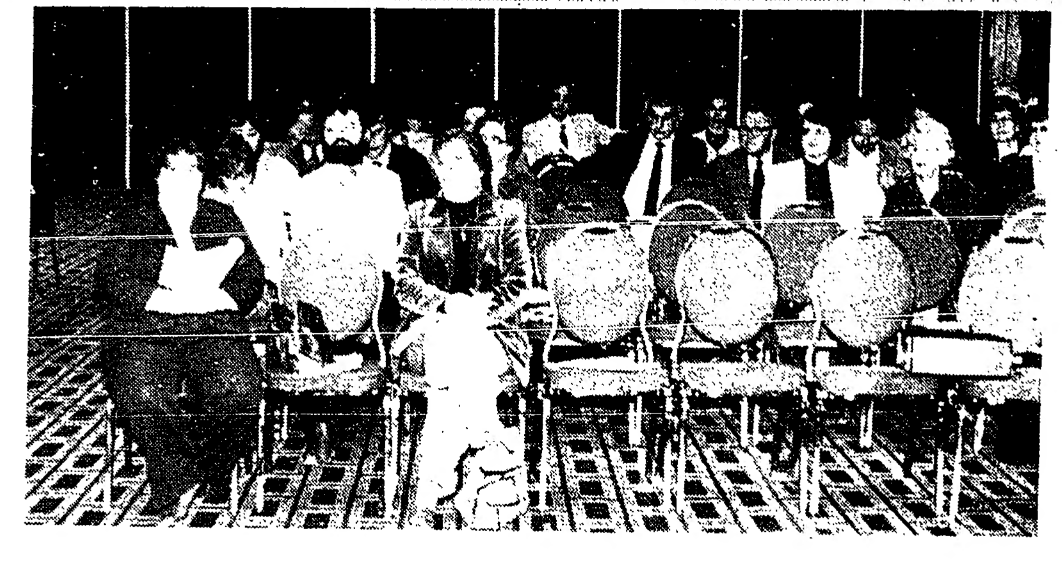
APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 *No. 81* *Mercredi 7 octobre 1981* *16 pages* *0.50*

A CALGARY
LE DILEMME ACTIONNAIRE-MEMBRE DURE TOUJOURS



De gauche à droite: 2e rangée, Jacques Toupin, Oscar Fauchon, Pierre Lebel, Françoise Sigur, Jean Durant, Gilles Simard et Michel Cloutier. 1ère rangée, Lucien Auclair, Marlène Dame, Yvette Gourdinne, Eugène Labrosse, Maurice Cadieux, Yvon Lefebvre.



Certains des actionnaires de la S.F.C.C. à l'assemblée annuelle, samedi 3 octobre 1981.

On aurait, semble-t-il, souhaité une solution à ce dilemme qui existe entre l'actionnaire de la S.F.C.C. et le membre de l'A.C.F.-A, lors de l'assemblée annuelle de la Société Franco-Canadienne de Calgary, tenue samedi le 3 octobre dernier.

Depuis plusieurs années, seuls les actionnaires de la S.F.C.C. ont droit de vote et de parole à l'assemblée annuelle. Le membre de l'A.C.F.A. vivant à Calgary doit devenir actionnaire de la S.F.C.C. pour avoir le droit de parole et de vote à son assemblée annuelle, puisque la S.F.C.C. est reconnue comme étant l'A.C.F.A. régionale de Calgary et que l'assemblée annuelle de la Société est également l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Calgary. Cependant, selon les Statuts et Règlements de la S.F.C.C. seuls les actionnaires ont droit de vote et de parole.

Samedi dernier, le 3 octobre, un genre de compromis de dernière heure est venu calmer momentanément les esprits en accordant, tout au moins, le droit de parole aux gens qui assistaient à cette assemblée annuelle.

La proposition qui fut le fruit d'une discussion en atelier le matin même, se lisait comme suit: Que le membre (de l'A.C.F.A.) non-actionnaire (de la S.F.C.C.) aie le droit de parole et de recommandation de formulation de proposition et d'amendement aux propositions.

Cette motion fut adoptée en début d'assemblée à l'unanimité. L'ordre du jour a été ensuite suivi ne donnant lieu à aucune discussion supplémentaire à ce sujet. A toute fin pratique, le problème demeure toujours entier.

Les rapports des différents comités se sont ensuite succédés en commençant par celui du président qui a fait l'éloge de l'activité principale de l'année. Il s'agit du Salon du Livre de l'A.C.E.L.F. qui s'est déroulé en mars '81 au Mount Royal College sous les auspices de la S.F.C.C.

Le rapport financier de la Société a retenu l'attention des membres un certain temps, surtout pour obtenir des explications. Le déficit de quelque $11,000.00 sur un budget qui dépasse les $200,000. est dû surtout aux pertes accusées par Le Carrefour et par la Villa Franco. Il fut aussi suggéré que l'année financière de la S.F.C.C. soit devancée d'un mois (fin juillet au lieu de fin août) permettant ainsi la tenue de l'assemblée annuelle à la mi-septembre. De cette façon le comptable de la Société, M. Maurice Cadieux, pourra profiter de six semaines pour préparer le rapport financier et, en plus, les nouveaux directeurs élus à cette assemblée pourront commencer leur terme au tout début de l'année d'activités.

Au moment des élections les candidats ont à tour de rôle fait quel-

voir CANDIDATS page 2

NOUVELLES NATIONALES

La F.F.H.Q.

La présidente de la FFHQ, Mlle Jeannine Séguin, a fait parvenir au nouveau Secrétaire d'Etat, M. Gérald Regan, une lettre le félicitant pour cette nouvelle nomination. Dans sa lettre, Mlle Séguin a tenu à préciser qu'elle souhaite que se continuent des rencontres de travail périodiques entre la FFHQ et le Secrétariat d'Etat. Mlle Séguin dit souhaiter la participation de députés francophones hors Québec à de telles rencontres et demande à rencontrer le ministre dans les plus brefs délais.

M. Louis Leclair a été embauché par la FFHQ à titre de coordonnateur du colloque national en économie, prévue pour mai 1982. M. Leclair, diplômé de l'Université du Manitoba en science politique et en économie, est bien connu dans les milieux francophones de l'Ouest pour avoir été jusqu'à tout récemment directeur de Francophonie Jeunesse de l'Alberta. M. Leclair possède également une bonne expérience en journalisme et en information. Il est entré en fonction le 22 septembre.

La FFHQ procède à un nouveau concours pour le poste de directeur du Service d'assistance technique et professionnelle en gestion (SATPG). Les candidats(tes) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae au soin du directeur général par intérim de la FFHQ, M. Jean-Bernard Lafontaine, avant le 9 octobre 1981, à : 1, rue Nicholas, Suite 1404, Ottawa, Ont., K1N 7B6.

La F.C.C.F.

La tournée de films en langue française que coordonnera la Fédération culturelle des canadiens-français (FCCF) se déroulera

voir TOURNEE page 2

SOMMAIRE

CANDIDATS

suite de la page 1

ques commentaires. Le président actuel M. Pierre Lebel a commencé ses propos en disant: «Je tiens à conserver la langue et la culture françaises pour moi et pour mes enfants et je crois que ma participation peut servir d'exemple à ceux qui disent toujours qu'ils n'ont pas le temps». Puis M. Michel Cloutier, ancien président de la S.F.C.C., disait: «La Société est en perte de vitesse depuis quelques années. Je m'engage pour faire ma part. Il faut relancer la Société et je veux aussi discuter d'un Centre social où



M. Pierre Lebel, Président de la Société Franco-canadienne de Calgary.

les francophones peuvent venir s'y rencontrer et jouir de toutes sortes d'activités culturelles, sportives et sociales.» Tandis que M. Jean Durant, également un ancien président de la Société, disait qu'il aimerait donner une plus grande visibilité à la S.F.C.C. et à la francophonie de Calgary. D'autres directeurs dont Mme Marlène Dame et M. Gilles Simard ont fait appel aux volontaires pour que les nombreuses tâches à accomplir soient mieux distribuées, allégeant ainsi le fardeau de chacun.

La journée de réunions et de rencontres se terminait par un banquet et une soirée dansante au son de la musique présentée par André Roy. Le tout avait lieu au Marlborough Inn à Calgary.

TOURNEE

suite de la page 1

entre les mois d'octobre 1981 et mai 1982. L'Ambassade de France, les ministères des Communications et des Affaires intergouvernementales du Québec, l'Office national du film et le Secrétariat d'Etat collaborent avec la FCCF à l'organisation de cette tournée. En ce qui concerne les films qui seront présenté lors de cette tournée, mentionnons les titres suivants: «Les Plouffes», «Nathalie Granger», «Les bons débarras», «Cordélia», «Dites-lui que je l'aime» et «Franc Jeu».

La F.F.C.F.

Les 18 et 19 septembre derniers avait lieu, à Ottawa, la première rencontre du nouveau conseil national d'administration de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF). L'objectif de cette rencontre était de permettre aux membres de se familiariser avec le plan d'action adopté par la FFCF lors de l'assemblée générale de juin. On se souviendra qu'à cette occasion, la FFCF a redéfini son orientation de façon à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Cette première réunion a été particulièrement appréciée par les participantes. Celles-ci se disent disposées à s'impliquer activement dans le plan d'action. Ce plan d'action prévoit qu'au cours des deux prochaines années, la FFCF développera une action communautaire de nature à répondre aux besoins des femmes francophones pour améliorer leur condition et amener un changement social.

La F.J.C.F.

La Fédération des jeunes Canadiens-français Inc. (FJCF) lançait le 2 octobre dernier ses deux plus récentes publications dans le cadre de son programme d'animation auprès des jeunes francophones du pays, «Les jeunes et leurs droits» et «Si on s'racontait», un cahier à colorier et à raconter.

«Les jeunes et leurs droits», un guide à l'intention des animateurs-jeunesse et des éducateurs, propose une démarche de conscientisation des jeunes à l'ensemble de leurs droits et des responsabilités qui en découlent. Dans ses applications concrètes, il cherche à stimuler les jeunes à agir sur leur milieu et à s'impliquer dans leur milieu de façon personnelle et directe.

«Si on s'racontait», s'adresse au jeune public âgé de cinq à dix ans. Ce conte illustré que prendront aussi plaisir à colorier ces jeunes lecteurs présente l'histoire des francophones qui ont bâti ce pays d'une mer à l'autre.

Ces deux documents gratuits sont disponibles sur demande au bureau de la FJCF à: 1, rue Nicholas, suite 602, Ottawa, Ontario, K1N 7B6.

Deuxième session de partage pour enseignants de garderies et de pré-maternelle françaises

Par Rachel Wilson

A la suite du succès retentissant de la première session de partage, le 4 avril dernier, et à la demande générale, le Bureau de l'éducation, sous l'habile direction du directeur-adjoint, monsieur Guy Goyette, a organisé une seconde session qui aura lieu le samedi 24 octobre prochain, à la Faculté Saint-Jean, à Edmonton.

Au cours de l'avant-midi, sous la direction de madame Sandra Weber de la Faculté Saint-Jean, il y aura un atelier sur la communication. Les activités prévues pour l'après-midi sont un laboratoire et une session sur la psycho-motricité, sous la direction de madame Viviane Guilbault, directrice du Centre d'expérience préscolaire.

Les deux objectifs primordiaux de ce projet sont: 1) d'améliorer et de développer davantage les objectifs et la programmation des garderies et des pré-maternelles françaises, et 2) d'établir des liens entre les éducateurs d'institutions préscolaires dans l'optique de favoriser un esprit d'entraide.

Bon nombre de personnes ont répondu à notre invitation et nous anticipons le même succès qu'à la première session. Il est opportun de souligner que ces deux sessions ont été possibles grâce à une généreuse subvention du Fonds Saint-Jean.

La Commission du Blé annonce ses objectifs d'exportation pour 1981-1982

Winnipeg -- La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle visait à l'exportation de 26 millions de tonnes de céréales, d'oléagineux et de produits dérivés pour la campagne 1981-1982.

Le but de la Commission s'est fixé représente une augmentation de plus de 13 pour cent par rapport au record précédent établi en 1979-1980 et correspond, à ce point, à son objectif à long terme de 30 millions de tonnes d'ici 1985-1986.

La Commission vient de dire que les producteurs de l'Ouest ont présenté un défi au réseau de manutention et de commercialisation en produisant une récolte record. Statistique Canada évalue la récolte de l'Ouest-canadien qui est pratiquement engrangée, à plus de 41 millions de tonnes, chiffre qui dépasse le record précédent de quelque trois millions de tonnes, soit d'environ sept pour cent.

La Commission a déclaré que plusieurs facteurs avaient été pris en considération lors de l'établissement de ses objectifs, surtout la pression financière sur les producteurs vu l'escalade des taux d'intérêt et des coûts de production. Ces deux facteurs rendent impératif, à eux seuls, le mouvement rapide du grain.

Un autre point important sur lequel la Commission s'est penchée tient dans la capacité du réseau de transport à assurer le mouvement d'un volume de grain suffisant vers les zones portuaires. La Commission compte sur le transport par chemin de fer jusqu'aux ports du St-Laurent et de l'Atlantique pendant l'hiver pour remplir ses buts.

Les exportations de blé, d'orge, d'avoine et des produits dérivés en provenance de l'Ouest devraient atteindre 23 millions de tonnes. Les exportations de seigle, de lin, de colza et des produits dérivés devraient, de leur côté, être d'environ trois millions de tonnes.

Le record précédent à l'exportation du grain canadien de l'Ouest englobait 19.7 millions de tonnes de blé, d'orge et d'avoine, et 3.3 millions de tonnes de seigle, lin et colza en 1979-1980.

Malgré la forte augmentation des exportations prévue par la Commission, on s'attend à ce que les stocks de report soient plus élevés à la fin de la présente campagne agricole.

La Commission a indiqué qu'elle allait publier des rapports périodiques faisant ressortir l'évolution des exportations par rapport aux buts fixés. Le premier but consiste en l'exportation de 10.8 millions de tonnes d'ici le 31 décembre (non compris les produits dérivés). En 1979-1980, 9.8 millions de tonnes avaient été exportées d'août à décembre 1980-1981 inclusivement.

Au 16 septembre, les exportations de céréales et d'oléagineux se chiffraient à 3.1 millions de tonnes pour la campagne.

NOTE:

1. Tous les chiffres se rapportant à la production portent uniquement sur le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le lin et le colza de l'Ouest.

2. Toutes les données à l'exportation portent sur le grain exporté en vrac, soit le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le lin, le colza et tous les produits dérivés de ces grains (farine de blé, flocons d'avoine, malt d'orge, huile de lin, huile de colza et tourteaux de colza), sauf indication du contraire. Bien que les grains de l'Est entrent en compte pour certains produits, le pourcentage est très faible.



«Ca cloche avec mon salaire».

ÉDITORIAL

PLUSIEURS SCENARIOS POSSIBLES, MAIS...

On parle encore de la Constitution et, il semblerait, on en parlera encore longtemps. Plusieurs scénarios se dessinent sur ce que fera le gouvernement Trudeau et sur les actions possibles des provinces dissidentes. On parle d'élections provinciales pour démontrer que le peuple se range du côté des dissidents contre le projet de rapatriement unilatéral. On parle de référendum un peu partout dans le pays pour les mêmes raisons. Même, on a entendu parler de désobéissance civile.

Mais quelles sont les objections des provinces dissidentes qui les poussent à réagir si fortement à ce projet? Ce n'est pas la question première de rapatrier. Toutes les provinces sont d'accord avec le fédéral qu'il serait bon d'en arriver un jour à rapatrier ce document qui nous sert de Constitution depuis 1867. Le peuple canadien le veut.

C'est quoi alors l'objection majeure? Dernièrement on entend que les huit provinces dissidentes seraient prêtes à s'entendre avec les deux autres provinces, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, sur une formule d'amendement qui serait vendable au Premier ministre Trudeau. Il semblerait qu'il ne serait même pas question de cette fameuse clause du «opting-out» dans cette entente sur une formule d'amendement, le gouvernement fédéral ayant déjà fait comprendre que cela était complètement inacceptable. Il est donc possible d'arriver à s'entendre sur une formule d'amendement.

Alors c'est quoi l'impasse? Il semble y avoir quelque chose dans la Charte canadienne des Droits et Libertés que M. Trudeau a inclue dans son projet de rapatriement de la Constitution que les provinces dissidentes n'aiment pas. De fait, Bill Bennet de la Colombie-Britannique, porte-parole du groupe de huit, a même parlé ouvertement de cette possibilité d'un rapatriement de la Constitution, avec formule d'amendement, mais sans Charte canadienne des Droits et Libertés, alléguant qu'il fallait négocier les clauses de cette Charte après le rapatriement, soit à d'autres conférences fédérales-provinciales.

Alors, c'est quoi dans cette Charte que les provinces dissidentes refusent d'accepter? S'objectent-elles aux libertés fondamentales? Il faut croire que non. Personne ne s'objecte à ça. Elles ne s'objectent pas non plus aux droits démocratiques, c'est évident. S'objectent-elles à la liverté de circulation et d'établissement? Un peu, mais pas vigoureusement, juste assez pour protéger son marché du travail respectif. Peut-on en avoir contre les garanties juridiques? Sûrement pas, ni aux droits à la non-discrimination pour autant.

Ah, mais voici que dans cette Charte il est question de droits linguistiques. D'inclure les dispositions de l'Acte des langues officielles ne dérange personne. Mais le droit à l'instruction dans la langue de la minorité, ça c'est autre chose. Avouons-le, c'est là le gros bobo.

Les gouvernements des huit provinces dissidentes refusent carrément de se soumettre à ces quelques articles de la Charte qui touchent cette question épineuse de l'instruction dans la langue de la minorité. Nous pouvons comprendre le Québec évidemment. Ce n'est pas la langue anglaise qui est en danger dans le Québec. Il est donc socio-démographiquement absurde de faire protéger la langue anglaise dans le Québec, si même c'est politiquement impossible de faire autrement vu l'incompréhension des gouvernements anglophones du pays. Et les sept provinces anglaises qui sont dissidentes pourquoi refusent-elles de garantir à la minorité officielle l'instruction dans sa langue? C'est là une juridiction provinciale, de dire les provinces. Évidemment, mais c'est si peu demander pour cimenter l'unité d'un pays que nous aimons énormément. Pourquoi encore n'acceptent-elles pas?

Le pire dans tout ça, c'est que si Trudeau ne réussit pas cette fois-ci à rapatrier la Constitution avec la Charte canadienne des Droits et Libertés, qui donne aux francophones au moins un droit de revendiquer un enseignement en français, aussi bien fermer boutique. Aucun gouvernement provincial, sauf le Nouveau-Brunswick, voudra garantir à sa minorité francophone l'instruction en français. De fait, ces provinces ne veulent rien donner ni garantir à la francophonie. Mais là, rien du tout.

PAUL DENIS

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:
1 an : $15.00
2 ans: $25.00

LE FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Remise d' un prix à CHFA (Radio AM-FM-Cassette)

Robert Blaquière

Vendredi soir dernier, lors de l'émission D'un accent à l'autre, avait lieu la remise du Prix, soit un radio AM-FM-Cassette d'une valeur de $90.00.

Il s'agissait tout simplement de trouver un titre à cette émission qui jusque là s'appelait «l'émission sans titre».

Le concours a duré une semaine et se faisait directement en onde, les gens pouvaient contacter par téléphone l'animateur et lui suggérer des noms. Environ 30 noms ont été mentionnés, et de là un comité de trois personnes choisissait le nom le plus approprié.



Michel Charron animateur de l'émission «D'un accent à l'autre».

Le grand gagnant fut M. Robert Mercier avec «D'un accent à l'autre». L'idée lui est venue en constatant que dans toute cette musique et surtout ces paroles uniquement canadienne-françaises, l'accent différait vraiment d'un océan à l'autre, d'où le titre D'un accent à l'autre. (Pas bête n'est-ce pas?)

L'on peut suivre cette émission de variétés à raison de 4 soirs par semaine allant du mardi au vendredi de 18h30 à 20h00.

Michel Charron (animateur) ainsi que son co-animateur invité de la semaine vous y invite cordialement.



Robert Mercier gagnant du concours.

LETTRES OUVERTES

LE FRANCO vous invite à esprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les «Lettres ouvertes», doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

Vieux journaux en demande

Je suis à la recherche d'anciens numéros du Franco publiés avant 1979. J'aimerais aussi avoir des exemplaires de La Survivance. Si vous demeurez dans la région d'Edmonton et si vous voulez vous débarasser de vos vieux journaux, communiquez avec moi au 471-5931 après 5h30.

Eloi DeGrâce

Des entreprises rurales de fabrication reçoivent une aide

Edmonton -- Sept firmes rurales de l'Alberta ont accepté des offres totalisant plus d'un million de dollars en vertu de l'entente Canada-Alberta sur l'aide au traitement des produits alimentaires. M. H.A. (Bud) Olson, sénateur et ministre fédéral d'Etat pour le développement économique, et l'honorable Dallas Schmidt, ministre d'Agriculture Alberta ont annoncé la nouvelle récemment, et ont fait remarquer que les firmes investiront, au total, trois millions de dollars dans les projets et créeront ainsi 34 emplois.

Le projet le plus important est l'agrandissement de l'usine Newell Vegetables (1980) Ltd de Brooks. Pat et Ed Shimbashi, les propriétaires de l'usine de préparation de légumes frais, ont accepté une offre de $299,000 pour se lancer dans une exploitation de légumes congelés. Moyennant un coût estimatif de 1.5 million de dollars, l'agrandissement comprendra l'installation de deux lignes de traitement, des nouveaux appareils de réfrigération et un tunnel de congélation. On s'attend à la création de 21 emplois.

L'entreprise Alberta Wheat Pool a accepté une offre de $124,763 pour l'aider à agrandir son usine de préparation de haricots à Bow Island. Dans cette usine, on nettoie, trie et emballe des féveroles et des haricots secs comestibles, qui sont cultivés dans la région de Bow Island. L'agrandissement de $623,000 comprendra la construction de nouveaux locaux de réception et d'entreposage, l'installation d'autres machines à ensacher, la modernisation des salles de nettoyage et l'installation de dispositifs électroniques de balayage. On s'attend à la création de deux nouveaux emplois. M. Ed White, le directeur de l'usine, a souligné que les haricots sont une denrée internationale et que plus de 80 pour cent sont écoulés à l'étranger.

Une offre de $29,140 aidera une firme à construire une grande boucherie à Bruderheim. On estime que le coût total sera de $145,700 et que cinq emplois seront créés. Cette opération commerciale fera partie du «Ruether's General Store», qui est en voie de construction en ville. Le gérant, Bill Ruether, a déclaré que l'on y préparera quatre variétés de saucisses, y compris des hamburgers; on y vendra de la viande de boeuf et de porc fumée et salée, de la volaille et de la viande de surgelée. De plus, on y découpera de la viande sur commande, et on s'occupera de la réfrigération, sans compter la préparation de gibier sauvage.

La maison Butte Feeds Ltd modernisera et agrandira son usine d'aliments du bétail à Picture Butte grâce à une offre de $14,563. Le projet de $91,000 comprend la construction d'un nouveau bureau et l'installation d'une nouvelle bascule de 70 pieds pour peser des véhicules à essieux multiples.

Les trois offres restantes ont été faites à des exploitations de mélanges d'engrais de Reid Hill, Stettler et Paradise Valley.

La firme Reid Hill Agricultural Services Ltd de Vulcan consacrera l'offre de $43,751 à une installation de mélange d'engrais, qui viendra s'ajouter à son exploitation d'engrais en vrac de Reid Hill, localité située à environ 20 kilomètres de Vulcan. On estime que l'agrandissement coûtera $437,000 et on s'attend à la création de trois emplois.

La maison Stettler Fertilizer (1980) Ltd agrandira son usine de mélanges d'engrais grâce à une offre de $20,441. Selon l'avis des administrateurs de l'usine, MM. Grant McKay et Lloyd Isles, le système de mélange actuel est trop lent pour répondre à la demande croissante d'engrais mélangés dans la région de Stettler pendant la brve saison de fertilisation. Les administrateurs ont affirmé que l'usine quadruplera presque sa capacité d'exploitation grâce à cet agrandissement. On estime que les travaux coûteront $136,000 et on s'attend à la création de trois emplois.

Grâce à une offre de $9,923, l'entreprise T.H. Rayson & Son Farm Services Ltd de Paradise Valley ajoutera une installation de mélanges d'engrais à son exploitation de services agricoles, qui comprend actuellement des concessions de carburant et d'engrais en vrac et un garage. On estime que les frais de premier établissement s'élèveront à ..58,000. L'entreprise T.H. Rayson & Son Farm Services Ltd est gérée conjointement par les frères T.R. (Dick) et J.R. (Butch) Rayson.

L'entente sur l'aide au traitement des produits alimentaires est administrée conjointement et financée, à parts égales, par les gouvernements du Canada et de l'Alberta.

La participation des employés au Conseil général: c'est réglé

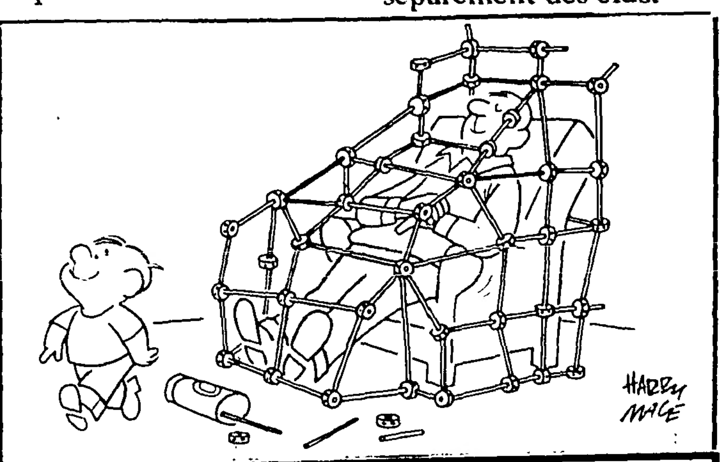
A la réunion du Conseil général de samedi dernier, le 26 septembre 81, la question de la participation des employés aux délibérations de cette assemblée, qui décide des politiques les plus importantes de l'ACFA, a été réglée.

Sur une proposition recommandée par le Conseil exécutif, les représentants des dix régions francophones de l'Alberta ont décidé que:

1) Tous les employés, du Secrétariat provincial et des secrétariats régionaux, n'ont par le droit de vote.

2) Ils n'ont droit de parole qu'à la demande de leur superviseur immédiat, à moins que le président de l'assemblée accorde la parole de son propre gré.

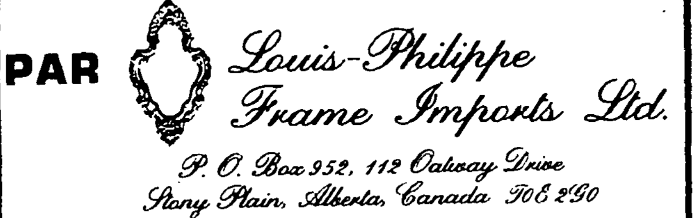
3) Durant les sessions en ateliers, les employés auront à se rencontrer entre eux, séparément des élus.



"Les clefs de la confiance"

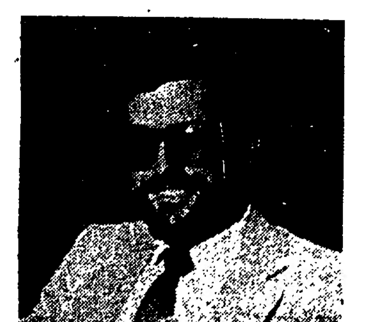
Nous cotoyons chaque jour des inconnus, le monde lui-même nous devient de plus en plus inconnu, inconnaissable, étranger: les systèmes dans lesquels nous vivons se font de plus en plus complexes. Les motifs d'inquiétude se multiplient en nous, et engendrent la méfiance, la violence, la peur et la solitude, cercle vicieux s'il en est.

"Les Clefs de la Confiance" propose de libérer notre société inquiète et aggressive. Le moyen? L'approche CORI (Confiance — Ouverture — Réalisation — Interdépendance). Les objectifs? Stimuler la connaissance et l'acceptation de soi et des autres; développer des sentiments positifs, la motivation et la créativité, éveiller la conscience sociale. L'idéal? Que, sûr de soi et des autres, tout être humain puisse s'épanouir librement et vivre sans danger dans une société saine... (Dr. Jack Gibb — Le Jour, 336 pages, 10,95 $)









Par Claude Cornellier

SPOR'DINAIRE

LES EXPOS CHAMPIONS? OUI MAIS QUELLE EST LA SUITE?

Bien sûr, les Expos ont remporté un championnat depuis longtemps attendu. Après douze années de construction, de destruction, de reconstruction, après quatre gérants et on ne sait trop de joueurs, ils ont sablé le champagne samedi dernier.

J'étais assis devant le petit écran samedi dernier pour assister au match décisif, et je ne pouvais malheureusement chasser les deux dernières années de mes pensées. Qu'avaient les Expos version '81, que n'avaient les deux versions précédentes? Plusieurs diront que l'arrivée (enfin!) d'un bon releveur a fait la différence. Moi je dirai plutôt que c'est un peu beaucoup dû à la chance. Encore plus, les séries qui débutent ce soir s'empresseront de le prouver. Je pense sincèrement que les Expos peuvent vaincre Philadelphie. Ceux-ci n'ont pas eu à faire face à la pression depuis belle lurette et les Expos ont le momentum et le côté «émotionnel» en leur faveur.

Mais attendez que les vraies équipes se montrent !

En aucune façon les Expos ne pourront vaincre les Astros de Houston. Avec Ryan, Knepper et Sutton au monticule, les Astros devraient tout balayer.

Une fois que les Expos seront éliminés, est-ce que nous devrons les applaudir et attendre à l'an prochain ? Non ! Il y a beaucoup de faiblesses au sein de cette équipe et il faudra, encore une fois, reviser la performance de certains joueurs. Ne regardons que le côté offensif: des joueurs tels Scott, Speir, Cromartie et White ne fracassent rien. On ne peut plus compter sur Parrish. Dans son cas, il faut être patient; je suis persuadé qu'il rebondira l'an prochain.

Les lanceurs ? Ouf ! Débarassons-nous au plus vite des Bohnsen et Sosa, et remplaçons-les par des jeunes. Gorman et Smith ont prouvé qu'ils pouvaient remplacer les «vieux». Fryman se fait vieux et il faudra trouver un bon releveur gaucher pour éventuellement le remplacer.

Que penser de Rogers ? Après une étincellante première année (1972), il n'est devenu qu'un lanceur de .500. De plus, il a toujours perdu les gros matches. Bill Gullickson est maintenant l'as-lanceur des Expos, et il le restera encore longtemps, s'il est épargné par les blessures. On attend depuis deux ans le retour de David Palmer. Celui-ci pourrait bien donner un championnat aux Expos. Mais son retour est encore incertain. Il s'agit presque d'un autre cas «Mark Fydrich».

Non, les Expos ne peuvent arrêter de bâcler des échanges. Il faudra aussi qu'ils s'attardent à examiner le marché des agents libres. Carter et Dawson assurent une bonne base aux Expos, mais ils ne pourront soutenir l'équipe bien longtemps à eux seuls. Messieurs McHale et Fanning, je vous lève mon chapeau...mais Dieu que je serais heureux de voir de nouvelles figures dans cette formation. Les Expos sont une barque trouée qui a réussi à flotter en 1981... Merci au calendrier modifié !

LES CHEQUES D'INDEMNISATION...

OTTAWA -- Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, et le ministre d'Etat responsable de la Commission canadienne du blé, le Sénateur Hazen Argue, ont annoncé aujourd'hui que des paiements d'indemnisation totalisant ..81 millions ont été envoyés aux céréaliculteurs par la poste.

La plupart de 200 000 agriculteurs de la zone désignée de la Commission canadienne du blé qui ont livré du blé, du maïs, de l'orge ou de l'avoine hors-commission à des établissements commerciaux durant la période de l'embargo, soit du 4 janvier 1980 au 31 juillet 1980, recevront leur chèque dans le courant de la semaine prochaine.

Les membres de l'Office de commercialisation du blé de l'Ontario devraient recevoir leur chèque d'ici à deux ou trois semaines. Les registres de leurs ventes, comme ceux des producteurs de la zone de la Commission canadienne du blé, sont inscrits sur ordinateur et les versements sont effectués automatiquement, sans que les producteurs aient à en faire la demande.

Les autres céréaliculteurs du Canada, soit ceux à l'extérieur de la zone désignée de la Commission canadienne du blé et les producteurs de maïs, d'avoine et d'orge de l'Est du pays, peuvent obtenir des indemnisations en présentant une demande aux centres administratifs de l'Ouest ou de l'Est.

Bureau d'indemnisation suite à l'embargo céréalier, Pièce 911, 303, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 3H5

Office de stabilisation des prix agricoles, 930, av. Carling, Ottawa (Ontario), K1A 0C5

Les formules de demande sont disponibles à ces deux bureaux, ainsi qu'aux bureaux régionaux d'Agriculture Canada et de la Société du crédit agricole. Les demandes doivent être accompagnées des pièces justificatives détaillées des ventes. Le traitement manuel de ces demandes devrait retarder l'émission des chèques de quatre à six semaines.

Selon le Sénateur Argue, le seul problème auquel doit encore faire face le programme d'indemnisation a trait aux versements sur les livraisons d'avoine à la Commission canadienne du blé. Il existait trois programmes de mise en commun de l'avoine durant la période de l'embargo, et le gouvernement fédéral avait déjà contribué à combler les déficits de deux d'entre eux. Des paiements d'indemnisation seront versés aux producteurs d'avoine des Prairies lorsque cette question difficile aura été résolue.

A FORT McMURRAY

La troupe de théâtre La Corvée de Vanier en Ontario présentera «La Parole et la Loi», une création collective d'ordre politique basée sur l'histoire, au théâtre du Keyano College à Fort McMurray, le dimanche 25 octobre prochain.

«La Parole et la Loi» est une création inspirée par l'histoire du Règlement 17 qui a marqué en profondeur la vie des franco-ontariens pendant la première moitié du siècle.

En effet, ce règlement, interdisant l'enseignement en français en Ontario de 1912 à 1927, a provoqué une succession de luttes farouches et de ripostes violentes qui ont révélé une cohésion de la population franco-ontarienne dans son élan de survie.

En montant ce spectacle, la Corvée a voulu d'abord se pencher sur cette page d'histoire mémorable, aux accents parfois héroïques... mais en cherchant aussi à porter sur le passé un regard contemporain qui nous renvoie aux positions actuelles des franco-ontariens.

La conception du spectacle s'est appuyée sur une recherche historique, constituée aussi bien de documents que de témoignages vivants. Elle a été construite de manière collective au cours d'un trajet de deux mois, d'improvisations et d'écriture.

Le désir de rendre le récit historique plus accessible, a conduit la troupe à chercher des formes dramatiques expressives (comme les masques), qui, en figeant et stylisant l'histoire, permettent de la projeter aujourd'hui...

La série de spectacles comprend aussi un spectacle du superbe comédien Maurice Paquin prévu pour le 28 février 1982 et en dernier lieu le groupe de sept musiciens «Syncope» est à l'affiche pour le 18 avril 1982.

Cette série de trois spectacles est offert aux gens de Fort McMurray à des prix favorables. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'abonnement à la série complète de trois spectacles, communiquez avec l'ACFA régionale de Fort McMurray au numéro 791-7700.

Samedi | Dimanche | Lundi | Mardi

Samedi 10 OCTOBRE

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 GASPER
09h30 CANDY
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 LES ENFANTS DU 47A
11h30 BOF ET CIE
Numéros de danse, d'acrobatie, de magie, de jonglerie, etc., exécutés par des clowns. Avec Pierre Beaudry, Denis Mercier, Michèle Deslauriers, Pierre Lenoir, Sylvie Léonard et Jean-Raymond Chales. Musique Claude et Serge Roy. Textes. Michèle Poirier, Pierre Beaudry et Louise Gamache Réal Raymond Pesant et Hélène Robert
12h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE
13h00 D'HIER A DEMAIN
14h00 CINE-FAMILLE
15h30 DEFI
16h00 BAGATELLE
17h00 LE MONDE DE DISNEY
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Buffalo à Montréal
20h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
21h30 TELEJOURNAL
21h55 NOIR SUR BLANC
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
22h50 LE REGIONAL
23h00 CINEMA:«Los Bravos»

Dimanche 11 OCTOBRE

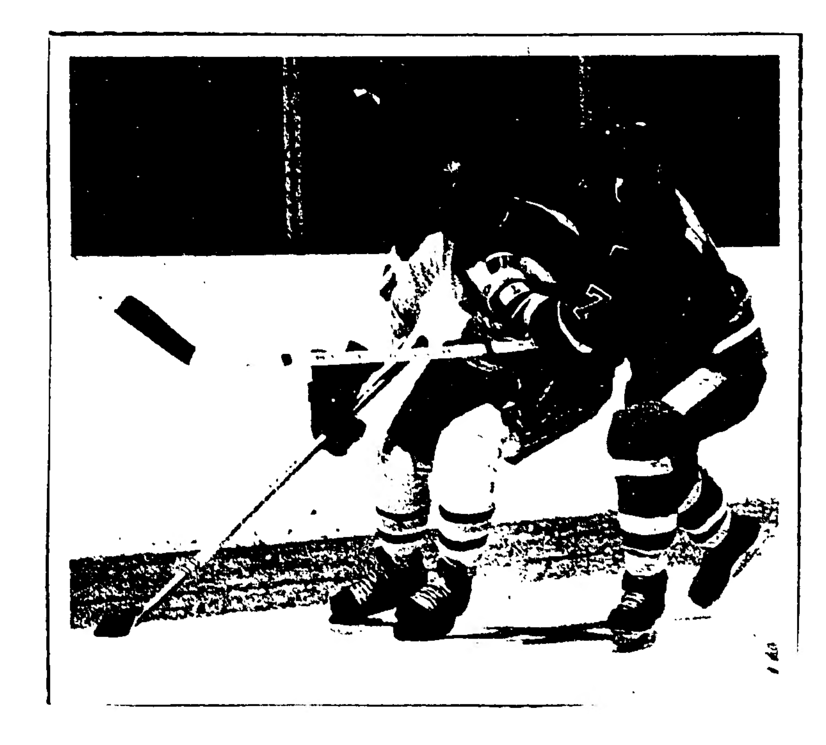
08h30 PASSE PARTOUT
09h00 LE PETIT CASTOR
09h30 KLIMBO
09h45 EN TERRE SAINTE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 A COMMUNIQUER
11h30 FOOTBALL CANADIEN
14h00 HEBDO-DIMANCHE
14h30 A COMMUNIQUER
15h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
Dossier. Chronique horticole Commentaires sur l'actualité agricole. Court sujet: le congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers Anim.. Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Paul Plouffe, Denis Faulkner, Madeleine Lafrance et Armand Fortin
17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h05 A COMMUNIQUER
18h15 SALUTE SANTE
18h30 GENIES EN HERBE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES:
A communiquer
20h30 LES BEAUX DIMANCHES:
A communiquer
21h30 LES BEAUX DIMANCHES:
A communiquer
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h00 CINE-CLUB:«Le baron fantôme»

Lundi 12 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 CAPITAINE CAVERNE
11h55 LES PIERRAFEU
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES
15h30 LES ATELIERS
16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00 GALACTICA
18h00 CE SOIR
18h30 MON PAYS, MES AMOURS
19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION:«Un papillon sur l'épaule»
22h00 VIVRE ICI MAINTENANT
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h50 LE REGIONAL
23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05 LA COURONNE DU DIABLE

Mardi 13 OCTOB

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 HEIDI
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HU
14h00 CINEMA:«Le boulanger de
16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 TELEJEANS
18h00 CE SOIR
18h30 LES JOUEURS
19h00 LAUTREC '82
19h30 DU TAC AU TAC
18h30 PILE OU FACE
20h30 QUINCY
21h30 LE POINT
22h30 NOUVELLES NATIONAL ET INTERNATIONALES
22h50 LE REGIONAL
23h10 RENCONTRES
23h40 CINEMA:«Mystère sur le v



FILMS DE LA S

Samedi 10 octobre
23h00 CINEMA

LOS BRAVOS, western réalisé par Ted Post avec George Peppard, Belinda Montgomery, Barry Brown... Un commandant de fort, dans l'Ouest américain, se voit accablé par de multiples problèmes. Il doit protéger une caravane attaquée par une tribu indienne irritée par les agissements meurtriers de certains colons. Les indiens kidnappent son jeune fils et demandent, comme échange, le chef de la caravane. (USA '71)

Dimanche 11 octobre
23h00 CINE-CLUB

LE BARON FANTOME, drame sentimental réalisé par Serge de Poligny avec André Lefour, Odette Joyeux, Jany Holt et Alain Cuny. En 1826, la comtesse de Saint-Hélène accompagnée de sa fille Elfy et de la soeur de lait de celle-ci, Anne, arrivent au château de Carol où la comtesse pense vivre auprès de son oncle le baron Carol. Mais celui-ci a disparu mystérieusement et aux dires du vieux domestique est devenu fantôme. (FR. '43)

Lundi 12 octobre
20h00 TELE-SELECTION

UN PAPILLON SUR L'EPAULE, drame policier réalisé par Jacques Deray, avec Lino Ventura, Claudine Auger, Nicole Garcia et Jean Bouise. Roland Fériaud est de passage à Barcelone où sa femme, Sonia doit venir le rejoindre. En s'installant à l'hôtel, il est alerté par des gémissements dans une chambre voisine. Il s'y rend et est assomé, non sans avoir eu le temps de voir un cadavre. Il se réveille dans une clinique dont le directeur l'interroge longuement avant de le laisser partir en affirmant qu'il a eu des hallucinations. Une fois sorti, Fériaud poursuit une petite enquête personnelle qui l'entraîne, ainsi que Sonia, dans de bizarres mésaventures. (FR. '78)

Mardi 13 octobre
14h30 CINEMA

LE BOULANGER DE VALORGUE, comédie champêtre réalisée par Henri Verneuil avec Fernandel, Georges Chamarat et Jean Gaven. Le boulanger de Valorgue, petit village provençal, refuse de vendre son pain à quiconque croit que son fils a fauté avec sa fiancée avant de partir au service militaire. Le curé lui fera entendre raison. (FR. '53)

23h40 CINEMA

MYSTERE SUR LE VOL 502, drame réalisé par Georges McCowan avec Ralph Bella-

ny
Ro
Bo
Le
50
Lo
he
qu
son
l'a

Me
24

HI
A
psy
par
Em
Ok
Un
me
Hi
fra
tou
pai
C'e
ren
mo

Jeu
14h

SO
D'E
réa

Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi

13 OCTOBRE

- 130 EN MOUVEMENT
- 145 LES ORALIENS
- 100 ANIMAGERIE
- 115 TAPE TAMBOUR
- 130 PASSE PARTOUT
- 100 MAGAZINE EXPRESS
- 30 HEIDI
- 55 LA PORTEUSE DE PAIN
- 25 TELEJOURNAL
- 30 ALLO BOUBOU
- 30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 00 CINEMA:«Le boulanger de Valorgue»
- 00 BOBINO
- 30 AU JEU
- 00 LES PIERRAFEU
- 30 TELEJEANS
- 00 CE SOIR
- 30 LES JOUEURS
- 00 LAUTREC '82
- 30 DU TAC AU TAC
- 30 PILE OU FACE
- 30 QUINCY
- 30 LE POINT
- 30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 50 LE REGIONAL
- 0 RENCONTRES
- 0 CINEMA:«Mystère sur le vol 502»

14 OCTOBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 L'EGLISE EN PAPIER
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
- 11h55 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 LE TEMPS DE VIVRE
- 16h00 BOBINO
- 16h30 D'IBERVILLE
- 17h00 TELE 5: «L'Ile au 30 cerceuils»
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 SIMPLE AU MULTIPLE
- 19h00 A COMMUNIQUER
- 20h00 A COMMUNIQUER
- 20h30 A COMMUNIQUER
- 21h30 NOIR SUR BLANC
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 REFLET D'UN PAYS
- 24h10 CINEMA:«Hiroshima mon amour»

15 OCTOBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JANSON
- 11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 CINEMA:«Songe d'une nuit d'été»
- 16h00 BOBINO
- 16h30 POP CITROUILLE
- 17h00 FREDERIC
- 17h30 DANIEL BERTOLINO: L'exploration et vous
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
- 19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
- 19h30 BOOGIE WOOGIE '48
- 20h00 LES GRANDS FILMS:«Je te tiens, tu me tiens par la barbichette»
- 22h00 JE M'APPELLE LEO
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 ANGOISSES

16 OCTOBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 ANTE LE PETIT LAPON
- 11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 CINEMA:«Hibernatus»
- 16h00 BOBINO
- 16h30 DON QUICHOTTE
- 17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
  Le Cercle de famille Un veuf, père de deux filles, épouse une divorcée, mère d'une adolescente La vie de la nouvelle famille ne s'établit pas sans quelques heurts
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PAYS ET PEUPLES
- 19h00 CA PREND UN VOLEUR
- 20h00 MES CHANSONS
- 20h30 HORS-SERIES:«Nana»
- 21h30 REPERES
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 CINEMA:«Les magiciens»

DE LA SEMAINE

nguement aisser parnt qu'il a cinations. i, Fériaud petite ennelle qui ainsi que le bizarres es. (FR.

bre
IA

NGER DE , comédie alisée par euil avec Georges Jean Galanger de tit village efuse de ain à qui- que son ec sa fianpartir au aire. Le entendre 53)

IA

SUR LE rame réages McColph Bellany, Walter Pidgeon, Robert Stack, Sonny Bonno et Polly Bergen. Les passagers du vol 502 entre New-York et Londres vivent des heures difficiles alors que plusieurs meurtres sont commis à bord de l'avion. (USA. '75)

Mercredi 14 octobre
24h10 CINEMA

HIROSCHIMA MON AMOUR, drame psychologique réalisé par Alain Resnais, avec Emmanuelle Riva, Eiji Okada et Stella Dassas. Un homme et une femme se rencontrent à Hiroshima. Elle est française venue pour tourner un film sur la paix, lui est japonais. C'est l'histoire de leur rencontre et leurs amours. (FR. '58)

Jeudi 15 octobre
14h30 CINEMA

SONGE D'UNE NUIT D'ETE, film musical réalisé par Dan Reiksen avec Orchestre du New-York City Ballet dirigé par L. Kerstein. Le songe d'une nuit d'été avec le New-York City Ballet sur une chorégraphie de son directeur Georges Balanchine avec Jacques d'Amboise et Arthur Mitchell. (USA. '68)

20h00 LES GRANDS FILMS

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, comédie satirique réalisée par Jean Yanne avec Jean Yanne, Mimi Coutelier, Jacques François. Un inspecteur de police incorruptible et bougon est chargé d'enquêter sur la disparition d'un animateur vedette qui chaque samedi soir fait chanter la France et que vient d'enlever un commando révolutionnaire. (FR. '78)

Vendredi 16 octobre
14h30 CINEMA

HIBERNATUS, comédie réalisée par Edouard Milinaro avec Louis de Funès, Claude de Gensac, Michel Lonsdale, Olivier de Funès... Au cours d'une expédition polaire, on découvre le corps d'un homme en état de conservation parfaite. L'arrivée de ce vieillard de 90 ans avec un corps de 25 ans et une mentalité au début du siècle n'est pas sans provoquer des remous, surtout au sein de sa famille. (FR. '70)

23h10 CINEMA

LES MAGICIENS, réalisation de Claude Chabrol avec Franco Nera, Jean Rochefort et Stefania Sandrolli. En tournée en Tunisie, un prestigitateur et télépathe confie à un ami qu'il sent un meurtre dans l'air. Un accident à cheval subi par une femme juste au moment où il le pressent semble lui donner raison. (FR.)



Les camions Petro-Canada roulent !



Montréal -- Les camions-citernes identifiés aux couleurs et à l'emblème de Petro-Canada ont commencé à circuler sur les routes de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. C'est là un des premiers signes sensibles de la présence de Petro-Canada dans l'est du pays par suite de son acquisition de la société Petrofina en mai dernier.

La réidentification de la flotte de véhicules de transport et de livraison Fina, qui compte plus de 400 unités de divers types, est en bonne voie de réalisation depuis quelques semaines. Cette tâche considérable a été confiée par Petro-Canada aux soins de plusieurs dizaines d'entrepreneurs peintres de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

On prévoit que cette phase du programme de conversion du réseau de marketing Fina sera complétée avant le printemps prochain.

Les couleurs des véhicules de Petro-Canada sont le beige, le rouge, le blanc et le noir. L'emblème corporatif peint sur les citernes et les carosseries traduit la mission fondamentale de la société Petro-Canada: une feuille d'érable blanche qui s'impose comme un «éclatement d'énergie» sur un fond rouge.

Avec l'acquisition de Petrofina, Petro-Canada réalise une étape importante de cette mission qui consiste à accroître la participation active des Canadiens au développement de leurs ressources énergétiques.



Par Paul Denis

PLACE A LA COMEDIE AU T.F.E.

Cette année, plus que jamais, le programme du Théâtre français d'Edmonton est chargé de bonne comédies. Ceux qui aiment rire au théâtre seront très bien servis.

La saison commence en grand avec la production d'une comédie en deux actes (six tableaux) «La Dame Fantôme», de Calderon de la Barca. Mais là, une vraie comédie, un vaudeville par dessus le marché, allègrement tiré d'une comédie de cape et d'épée à la manière classique espagnole. Et, on est même allé cehrcher un spécialiste pour montrer aux comédiens comment faire avec les épées.

C'est l'histoire de deux couples d'amoureux qui ne cessent de se chercher, de se perdre et de se retrouver, dans une nuit d'été de l'Espagne chevaleresque. Il est bien sûr question d'amour, d'honneur et d'autres bons sentiments dans ce divertissement galant du XVII siècle.

La distribution est imposante tant par la quantité, (onze comédiens) que par la qualité des comédiens qu'il est possible de reconnaître pour les avoir vus évoluer sur la scène du T.F.E. Les rôles féminins seront interprétés par Anne Mansfield (dont la réputation n'est plus à faire), Thérèse Dallaire (qui n'est pas à ses premières armes), Valérie Gobeil (une franco-albertaine de Beaumont) et Guylaine Payeur. Chez les rôles masculins on retrouve Pierre Lamoureux (qui a très bien fait la saison passée), Roland Soucy, Michel Landry et Laurier Gareau (des noms que nous connaissons bien), Michel Lalancette, Michel Charron et Daniel René (des nouveaux que nous connaitrons).

Cette première pièce sera présentée, sous l'habile direction de Pierre Bokor, les 16,17,18,24 et 25 octobre prochains à la Faculté St-Jean.

Une deuxième comédie, La Crique, de Guy Foissy mettra en vedette nul autres que Nicole Bonvalet et Gérard Guénette. Les habitués du théâtre auront hâte de revoir sur la scène du T.F.E. ces deux comédiens chevronnés qui savent faire rire ou pleurer selon les exigences du moment. On se tanne jamais de revoir Nicole et Gérard évoluer au T.F.E.

La Crique est une comédie en deux actes qui a obtenu un immense succès à Paris et à Montréal. Ce duo plein d'humour a le goût des farces. Vous verrez si vous allex au T.F.E. les 4,5,6,11,12 et 13 décembre prochains.

Pour enchanter les enfants de tout âges, c'est au mois de janvier que le T.F.E. présentera Blanche-Neige, conte de fée en sept tableaux de Pierre Bokor d'après le conte de T. Grimm. Ce spectacle sera réalisé en collaboration avec les élèves de l'école J.H. Picard. Plusieurs matinées auront lieu pour répondre à la forte demande ds écoles.

Ensuite, au mois de mars 1982, le Théâtre français d'Edmonton sera l'hôte du deuxième Festival théâtral francophone de l'Alberta. Ce pot-pourri théâtral réunit les talents d'un peu partout en Alberta. Six soirées différentes offrent un choix de spectacles divers et variés. Les abonnés auront le privilège d'assister, sans qu'il leur en coûte davantage, à deux spectacles différents, à raison d'un par fin de semaine.

Puis, c'est en avril 1982, que le T.F.E. présentera la grande comédie (hollywoodienne) Au Revoir Charlie (Goodbye Charlie), comédie en deux actes de Georges Axebrod adaptée par Barillet et Grédu. Imaginez cela si vous pouvez: un monsieur aux occupations douteuses, Don Juan par surcroît, trépasse et revient sur terre sous les traits d'une charmante jeune femme. Il n'en faut pas plus pour créer quelques perturbations appréciées des spectateurs. Une comédie de boulevard, à ne pas manquer, présentée par le T.F.E. en avril prochain.

Le dernier spectacle de la saison, la pièce de résistance, c'est La Cage aux Folles, une comédie en quatre actes de Jean-Poiret. Une farce qui a tellement d'entrain et d'esprit que l'on ne peut y résister. Le T.F.E. sert quand même un divertissement aux spectateurs en ce que cette pièce présente des personnages et des situations insolites et pétillantes. La surveillance des parents est désirée. C'est en mai prochain qu'on pourra voir La Cage aux Folles, une comédie qui fera rire de bon coeur.

Mais il faut faire vite, les billets de saison se vendent comme des petits pains chauds. Abonnez-vous et soyez de cette façon certains de ne rien manquer d'une saison théâtrale réservée au rire. Pour ce faire, communiquez directement avec le T.F.E., au numéro 469-0829.

Cartes d'affaires et professionnelles

PERTE DE 3,500,000 FRANCOPHONES

Québec -- D'après le Conseil de la langue française et suivant les recherches de Yolande Lavoie, démographe à l'Université de Montréal, il appert que le recensement effectué aux Etats-Unis en 1970, dénombre que 2,500,000 américains avaient signalé le français comme langue maternelle. Tenant compte des franco-américains qui n'ont pas abandonné le français, surtout en Nouvelle-Angleterre, depuis deux ou trois générations, on peut estimer à 3,500,000, le nombre d'Américains de descendance québécoise actuellement dispersés aux Etats-Unis, soit 50% de la population actuelle du Québec. Le document Lavoie intitulé «L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930», a été diffusé lors des rencontres francophones tenues dans la vieille capitale, au début de juillet dernier.

L'administration gouvernementale des pensions : a l'étude

OTTAWA -- L'honorable J. Gilles Lamontagne, ministre intérimaire des Affaires des anciens combattants, a annoncé aujourd'hui qu'il a chargé monsieur A. D. McCracken d'étudier les méthodes d'administration et de décision dans le domaine des pensions.

Monsieur McCracken, au service des Affaires des anciens combattants depuis 1946, a récemment occupé le poste de directeur général de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, jusqu'au moment de prendre sa retraite en 1979. Il communiquera au Ministre les modifications qu'il est possible d'apporter au système de pensions afin de réduire la période entre le moment où l'ancien combattant présente une demande de pension d'invalidité et celui où elle est réglée.

Dans cette annonce, monsieur Lamontagne a précisé qu'il «s'inquiétait du temps qu'il faut dans certains cas pour rendre une décision à l'égard d'une demande de pension et, bien que le Canada jouisse d'une réputation inégalée dans sa façon de s'occuper des anciens combattants, nous devons veiller à ce que personne ne doive attendre plus qu'il ne le faut quand il demande une pension».

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A VENDRE, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruise control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix: $2,000. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, un lit de 39 pouces, prix: $75.00. Bureau possèdant 4 tiroirs, prix: $45.00. Si quelqu'un est intéressé, veuillez communiquez avec Jeanne d'Arc au 456-1120.

Vous avez quelque chose à vendre, louer, ou un service à offrir? Vous recherchez un appartement à louer, un emploi? Passez une annonce classée dans LE FRANCO-ALBERTAIN...

A LOUER

2 CHAMBRES A LOUER dont une au sous-sol et l'autre au deuxième étage; $125. par mois. Préférences femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. Tél.: 484-1309.

RECHERCHE

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6656, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Je suis à la recherche de quelqu'un qui possède un espace assez vaste pour entreposer un bateau de 12 pieds pour l'hiver. Communiquez avec le 426-5385.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. Situé sur la 28e Avenue et la 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette au 436-3979.

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

Pour vos annonces classées, présentez-vous au 10014 - 109e Rue, Suite 6, Edmonton, ou téléphonez au numéro 423-5672. Il nous fera plaisir de vous servir

SERVICES DOMESTIQUES

Une gardienne demandée commençant en septembre. Deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Deux jours par semaine. A St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Recherche une gardienne d'enfants qui demeurerait à la maison pour un couple ayant deux enfants; un est âgé de 2 ans et demi et l'autre de 3 mois. Salaire à discuter. Préfère une personne d'un certain âge, francophone. Références exigées. Pour plus d'informations, communiquez avec le 778-5691.

Recherche gardienne (non-fumeur) pour un enfant de 2 ans, qui accepterait de faire quelques légers travaux ménagers. Logement (chambre, cuisinette et salle de bain privée) et pension fournis en plus d'un salaire. Près de l'Université de l'Alberta. Communiquez avec Henriette au 436-8131.

Aimerais garder enfants de 12 mois à 5 ans. Matin ou soir. Bons soins. Demandez Francine au 434-0436.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, communiquez avec Marise Grenier au 478-8624.

Garderait enfant à la semaine. Demandez Aline 479-8131.

DIVERS

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres. Par exemple: réparations de sous-sol. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jule Lavoie au 451-1376.

Nouvellement arrivée de Montréal, coiffeuse pour hommes. Située au 9512 - 87e Rue. Demandez Lise au 466-0434.

La télévision payante oui ou non

S'adressant le 25 septembre dernier au C.R.T.C., le commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. James de B. Domville, a insisté sur le fait que la télévision payante doit être conçue pour servir au mieux les intérêts canadiens. «Nous croyons d'ailleurs que tout le système de souscription de la télévision doit être structuré de manière à favoriser une porduction canadienne d'émissions de haute qualité.» Il ajoutait plus loin:« Je conçois mal que les revenus de la télévision payante servent au renouvellement des équipements des câblodistributeurs ou pour augmenter les profits de l'industrie américaine». M. Domville voit également un danger à considérer la télévision payante isolément, sans tenir compte des autres systèmes de radiodiffusion canadiens.

Après avoir donné son appui total aux lignes directrices du C.R.T.C. qui suggèrent que la télévision payante ait une programmation minimale de 50 pour cent d'émissions à contenu canadien, M. Domville a fait les recommandations suivantes:

- réinvestir 35 pour cent des revenus bruts de la télévison payante dans la production d'émissions de télévision et de films canadiens;

- établir un seul système de télévision payante chapeautant deux réseaux, l'un français, l'autre anglais;

- former un consortium pour l'achat d'émissions étrangères pour toute l'industrie de la radiodiffusion;

- restructurer tout le système de câblodistribution actuel (y compris la télévision payante) afin d'assurer une programmation équilibrée. Un premier «bloc» de canaux pourrait être réservé aux émissions canadiennes (l'argent nécessaire à la production de nouvelles émissions proviendrait des souscriptions); un deuxième «bloc» serait réservé aux réseaux américains (on pourrait exiger un supplément au tarif d'abonnement qui servirait à financer partiellement les nouvelles émissions canadiennes); le dernier «bloc» serait réservé aux émissions sportives et culturelles qui ne seraient pas transmises sur les canaux du premier «bloc». D'autres services pourraient s'y greffer, au rythme du développement de la technologie.

Selon M. Domville, la télévision payante offre une occasion de résoudre enfin le problème endémique du financement de la télévision canadienne. Cependant, elle ne devrait être instaurée que si on peut démontrer qu'on le fait dans l'intérêt public et prouver qu'elle ne contrevient pas aux buts de la Loi sur la radiodiffusion. «La télévision payante, poursuivait M. Domville, devrait permettre la création d'une programmation populaire, canadienne, et de haute qualité... La plus grande partie des revenus qu'elle générera devrait être réinvestie dans la production... Dans ces conditions, la télévision payante pourrait être un media prometteur, une aventure excitante».


Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçus jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 652423-DI-001
Clyde, Alberta
Post Office Building
Ramp for the Handicapped

Projet No.: 651883-DI-004
Consort, Alberta
Post Office Building
Ramp for the Handicapped

Projet No.: 652733-DN-004
Tofield, Alberta
Post Office Building
Ramp for the Handicapped

Projet No.: 652515-DI-003
Thorhild, Alberta
Post Office Building
Ramp for the Handicapped

Projet No.: 652729-DI-003
Thorsby, Alberta
Post Office Building
Ramp for the Handicapped

Date limite pour les projets ci-haut: 11:30 a.m. (MDST) le 22 octobre 1981

Dépôt pour les projets ci-haut: NIL

Les documents de soumission sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés au Bureau de l'Association des Constructeurs situé à Edmonton, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Répertoire Energuide 1981

Consommation et Corporations Canada a publié le **Répertoire Énerguide 1981** qui contient des nouvelles données sur la consommation énergétique des cuisinières électriques ainsi qu'une mise à jour des données relatives aux réfrigérateurs et congélateurs de fabrication récente, plus précisément sur la qualité d'énergie, en kilowattheures, utilisée par les différents modèles d'appareils pendant une période d'un mois d'usage normal.

Le répertoire renferme aussi les noms et adresses des fabricants et des détaillants des appareils qui portent la marque du magasin. Il est publié dans le cadre du programme ministériel Énerguide.

Les renseignements qui se trouvent dans ce répertoire permettront au consommateur d'effectuer son choix non seulement en fonction du prix d'achat et des caractéristiques de l'appareil, mais aussi en considération du coût d'exploitation pour toute la durée de celui-ci.

Le nouveau répertoire est disponible aux bureaux du ministère de la Consommation et des Corporations, aux bureaux des principaux services publics, à l'Association des consommateurs du Canada ainsi que chez les fabricants et les détaillants. On peut se procurer aux mêmes endroits un répertoire semblable pour les machines à laver et les lave-vaisselles.

CN RAIL

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLE, AVEC MENTION SUR L'ENVELOPPE «SOUMISSION 4030-31-2», qui seront reçues jusqu'à MIDI, mardi, 27 octobre 1981, par M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, P.O. Box 244, Postal Station Transcona, Winnipeg, Manitoba, K2C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement des lieux-mêmes d'environ 40,000 traverses ferroviaires, créosotées et usagées. Ces traverses sont stockées en plusieurs piles à Amesdale, Ontario.

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. «tel quel». Nous n'accepterons que la soumission qui proposera l'achat en bloc de toutes les traverses à vendre, vu que nous ne pourrions dénombrer les quantitées restantes, s'il y avait achats partiels. Le soumissionnaire retenu devra venir prendre possession des traverses lui-même à ses frais et à ses risques et il devra nettoyer les lieux selon les exigences du chemin de fer.

Le soumissionnaire retenu devra de plus effectuer le plein règlement de la transaction sous forme d'un chèque visé dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été acceptée et ce avant la prise de possession et l'enlèvement des traverses. Ce même soumissionnaire devra également présenter en garantie un chèque visé payable au Canadien National au montant de ..5000. La somme lui sera remboursée dès que la transaction aura pris fin à la satisfaction du chemin de fer.

Les traverses pourront être enlevées des lieux dès la conclusion de la vente et au plus tard le 31 mai 1982.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu.

Nous n'accepterons pas nécessairement l'offre la plus haute, ni l'une quelconque des soumissions.

Les soumissionnaires devront mentionner leur nom et adresse postale dans leur soumission.

Pour renseignement complémentaires, s'adresser à M. M. Klovak, téléphone: 1-(204)-946-2329.

P. W. Kirk, Directeur, achats et stocks

CN

NOTICE OF SALE

Offers in a Sealed Envelope clearly marked Sealed Tender No. 4150-81-053 by means of a label provided will be received until noon, October 22nd, 1981, by Mr. R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials, Canadian National Railways, 20th Floor, 10004 - 104th Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, for the purchase and removal from Railway property of:

Trailers

located at Edmonton, Alberta.

For information and appointment to view, contact Mr. F. Goodhope, telephone (403) 476-8191, Edmonton, between the hours of 9h00 and 15h00 Monday to Friday. Bid forms will be available at site, together with Sealed Tender Labal which must be affixed to bidder's envelope.

Terms of sale will be «AS IS, WHERE IS». Successful bidders will be required to make payment in full immediately upon notification of acceptance of offer and prior to removal. Units to be removed within ten (10) days of consummation of sale.

Bidders must quote on bid forms supplied by the Railway, and must clearly identify items on which they are quoting. NO LOT BIDS.

Bid deposits are NOT required. Highest or any offer not necessarily accepted. Bidder's name, postal address and téléphone number must be clearly printed on offer submitted.

R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials.

CN

NOTICE OF SALE

Offers in a Sealed Envelope clearly marked Sealed Tender No. 4150-81-055 will be received until noon, October 28th, 1981 by Mr. R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials, Canadian National Railways, 20th Floor, 10004 - 104th Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, for the purchase and removal from Railway property of:

Compressor, H.B. Inglis Model MR-4121 12 X 11 HB single stage water-cooled double acting air compressor with a capacity of 339 cfm, complete with motor and controls.

located à Calgary.

For further information and appointment to view, contact Mr. M. Chandler at téléphone 279-2080.

Terms of sale will be «AS IS, WHERE IS». Purchaser will be responsible for loading and transportation. Successful bidder will be required to make payment in full immediately upon notification of acceptance of offer and prior to removal.

Bid déposits are NOT required. Highest or any offer not necessarily accepted. Bidder's name, postal address and téléphone number must be clearly printed on offer submitted.

R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials.

CN

NOTICE OF SALE

Offers in a Sealed Envelope clearly marked Sealed Tender No. 4150-81-052 will be received until noon, October 27th, 1981 by Mr. R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials, Canadian National Railways, 20th Floor, 10004 - 104th Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, for the purchases and removal from Railway property of:

1972 Highway 45' Tandem Axle Insulated Van Trailer, Unit Z704618

located at Calgary.

Terms of sale will be «AS IS, WHERE IS». Successful bidder will be required to make payment in full immediately upon notification of acceptance of offer and prior to removal. Unit to be removed within five (5) days of consummation of sale.

For appointment to view, contact Mr. W. Groth, telephone 279-2209, Calgary.

Bid deposits are not required. Highest or any offer not necessarily accepted. Bidder's name, postal address and telephone number must be clearly printed on offer submitted.

R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials.

CN

NOTICE OF SALE

Offers in a Sealed Envelope clearly marked Sealed Tender No. 4150-81-054 by means of label provided, will be received until noon, October 27th, 1981 by Mr. R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials, Canadian National Railways, 20th Floor, 10004 - 104th Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, for the purchase and removal from Railway property of:

CARS, TRUCKS, VANS, TRAILERS

located at Vancouver.

Units may be viewed between 9h00 and 15h00 Monday to Friday. Bid forms will be available at site, together with Sealed Tender label which must be affixed to bidder's envelope. For further information, telephone W. Bolson at 665-4356, Vancouver.

Terms of sale will be «AS IS, WHERE IS». Successful bidders will be required to make payment in full immediately upon notification of acceptance of offer, and prior to removal. Units to be removed within five (5) days of consummation of sale.

Bidders must quote on bid forms supplied by the Railway, and must clearly identify items on which they are quoting. NO LOT BIDS.

Bid deposits are NOT required. Highest or any offer not necessarily accepted. Bidder's name, postal address and telephone number must be clearly printed on offer submitted.

R.A. Gallant, Manager-Purchases and Materials.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 8 OCTOBRE

M. Gaétan BELANGER
Red Deer
Mme Marie-Anne BLAIS
Guy
M. Marcel BOUCHARD
Calgary
M. Antoine BOULET
Falher
Mme Lucille COUSINEAU
Lethbridge
M. Gérard GAUDREAULT
Falher
Mme Jeannette GUINDON
Falher
Mme Marguerite HENLEY
Girouxville
Mme Nicole JULIEN
Calgary
Mme Germaine LABBE
Falher
M. Ronald LANDRY
Whitecourt
M. Normand LAUZIERE
Cochrane
M. Louis R. L'HEUREUX
Warburg
M. Réjean MOREAU
Sylvan Lake
M. Lucien NADEAU
Picardville
Mme Louise STAGG
Calgary
Mme Denise SEFTON
Grande Cache
M. William J. VENESS
St-Albert

LE 9 OCTOBRE

M. Lucien BEDARD
Edmonton
Mme Rita BELANGER
McLennan
M. Daniel BOISVERT
St-Albert
Mme Albina BROUSSEAU
St-Vincent
M. Evangéliste COUTURE
Edmonton
M. Lyle K. DIERKHISING
Fort St-John, B.C.
Mme Edna GAUTHIER
Plamondon
Mme Yvette GAUTHIER
Fort McMurray
M. Fernando GONZALEZ
Calgary
Mlle Marguerite HOULE
Jean Côté
M. Michel MIOCHE
Calgary
Mme Lucille NORMANDEAU
Grande Prairie
Mme Alice PAPINEAU
Girouxville
Mlle Michèle PAQUET
Calgary
Mme Louise REGIMBALD
Legal
Mme Elémée ROYER
Edmonton
Sr Ruth WIRACHOWSKY, s.c.e.
Vegreville

LE 10 OCTOBRE

M. Victor AMIOT
Lac La Biche
M. Léo AMYOTTE
Therien
M. Roger O. AMYOTTE
Big River, Sask.
Mlle Denise BEAUCHAMPS
Calgary
Mme Mary M. BLANCHETTE
Vimy
M. Léo BOSC
Edmonton
M. Martial BOULET
Calgary
Mme Germaine CARTIER
Edmonton
Glorifie COUILLARD
Girouxville
M. Roland COUILLARD
Girouxville
Mme Marguerite DUCHARME
Bonnyville
Mme Louise DUNNING
St-Paul
Mme Aurore DUSSEAULT
Edmonton
Mme Gisèle GARANT
Grande Prairie
Mme Jacqueline GROLEAU
Edmonton
Mme Elizabeth Carol HALL
Lethbridge
M. Paul LABONTE
Bonnyville
M. Denis LAMBERT
St-Isidore
M. Henri LAMBERT
Valleyview
Mme Véronique LAVOIE
St-Isidore
M. Réal NICOLET
Edmonton
M. Daniel D. POULIN
Edmonton
M. Emile J. RICHARD
Plamondon
Mme Marie-Marthe VINCENT
Bonnyville
M. Donald R. WILLIAMS
La Corey

LE 11 OCTOBRE

M. Robert ALLAIN
Fort McMurray
M. Serge BERGERON
St-Isidore
M. Donald BERNARD
Calgary
Mme Claudette EDGAR
Calgary
M. Julien FOISY
Foisy
Mme Louise FORTIER
Calgary
Mme Jeannine FOURNIER
Calgary
M. Melvin GAUTHIER
Plamondon
M. Hector FOUDREAU
Falher
M. Valère GRENIER
St-Isidore
Mme Rosalie KUHNEN
Red Deer
M. Albert LAFLAMME
Falher
Mme Madeleine PELLETIER
Calgary
M. Marcel PERREAULT
Red Deer
Mme Della PLAMONDON
Glendon
M. Clément SAVARD
Slave Lake
M. Sylvain TREMBLAY
Sylvan Lake

LE 12 OCTOBRE

M. Paul G. BENOIT
Donnelly
M. Marc BOUCHARD
Edmonton
Mme Eva BUGNET
Clyde
Mme Maria CYR
Legal
M. Marcel D. DOYLE
Edmonton
Mme Claire MARIN
Whitecourt
M. Kirby MOYSEY
Fort McMurray
Mme Yvette ROBERTSON
Falher
Mme Ginette ST-LAURENT
Jean Côté
Mme Madeleine ST-LOUIS
Picardville
M. Albert TREMBLAY
St-Brides

LE 13 OCTOBRE

M. Jean-Nil CHABOT
Moose Factory, Ont.
M. Jean-Claude DOUVILLE
Edmonton
M. Richard DUVAL
Grande Prairie
M. Marcel R. FAGNAN
Edmonton
M. Denis GOUIN
Lafond
M. Richard E. KIESER
Morinville
Mme Anna LAPLANTE
Bonnyville
M. Roland C. LAPOINTE
Donnelly
Mme Jenelle LEMAY
Plamondon
M. Charles E. MAGNAN
Beaumont
M. Edouard SERVANT
Falher
Mme Thérèse TAILLEUR
St-Albert

LE 14 OCTOBRE

M. Dominique ABRIOUX
Edmonton
Mme Jocelyne DANCAUSE
Edmonton
M. Roméo LANGLOIS
Grande Prairie
M. Robert MONTPETIT
Kelowna, B.C.
Mme Margaret NELSON
Lethbridge
Mme Roma OUELLET
Calgary
M. Cyrel PERNEEL
Grande Prairie
M. Alfred ST-LOUIS
Red Deer
M. Daniel TETREAULT
Red Deer

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv.*

Efforcez-vous de ne pas prendre de retard dans le règlement de vos dettes. Faites un peu plus confiance à ceux qui vous ont déjà prouvé leur affection. L'exercice physique vous serait profitable.

Verseau — *du 21 janv. au 19 fév.*

Des contretemps et les obstacles ne doivent pas vous décourager de façon excessive. Le climat de cette journée sera marqué par certains retards dans la réalisation de vos désirs. L'exercice physique vous serait profitable.

Poisson — *du 20 fév. au 20 mars*

Ne vous dispersez pas sinon vous ne pourrez pas exploiter vos avantages. Inutile de vous entêter, limitez-vous aux tâches imposées. L'atmosphère est à la coopération. C'est bon signe.

Bélier — *du 21 mars au 20 avril*

Ne vous laissez pas influencer par des insinuations qui n'ont pour objet que d'ébranler votre confiance. Soyez prêt à changer de tactique pour sauver un projet menacé par des imprévus.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

Faites face à vos obligations et soyez à la hauteur de vos responsabilités. La conciliation et l'amabilité seront indispensables à la bonne entente. Un espoir ne se réalisera pas aussi vite que prévu: sachez patienter.

Gémeaux — *du 21 mai au 21 juin*

Prenez le temps d'aller au fond des choses avant d'agir. N'exagérez pas l'importance d'une déception qui n'est, à tout bien considérer, que mineure. Votre optimisme sera justifié.

Cancer — *du 22 juin au 22 juillet*

Vous aurez tendance à être blessant et à ne pas supporter la contradiction. L'être aimé ne sera pas d'humeur à supporter vos flèches et il faut vous attendre à des querelles; réagissez, mettez de l'eau dans votre vin.

Lion — *du 23 juillet au 23 août*

Votre vie sentimentale sera moins compliquée, plus harmonieuse, plus conforme à vos désirs. L'occasion vous sera donnée de mesurer l'affection et l'amour d'une personne profondément humaine.

Vierge — *du 24 août au 22 sept.*

L'être aimé attendra que vous montriez de la tendresse pour vous rendre largement cette tendresse. Ne soyez donc pas avare de gestes et de paroles qui vous assureront un excellent climat sentimental.

Balance — *du 23 sept. au 23 oct.*

De l'inattendu dans votre vie sentimentale. La personne qui vous aime vous ennuira par son comportement par trop enfantin; faites-vous une philosophie: prendre la vie du bon côté sauve bien des situations.

Scorpion — *du 24 oct. au 22 nov.*

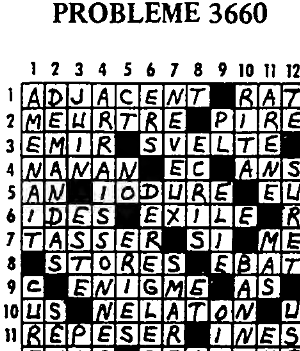
Evitez les mensonges sous toutes ses formes où il vous faudra craindre des ennuis avec la personne qui vous aime. Le hasard jouerait contre vous si vous dissimuliez la vérité. Vous serez assez lucide pour voir ce qui vous sera utile.

Sagittaire — *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous aurez à calmer les nerfs de l'être cher et vous parviendrez à lui faire voir la vie en rose. Votre bon sens vous empêchera de vous laisser submerger par les problèmes. Quelques dissensions à propos de principes. S.O.P.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

PROBLEME 3660



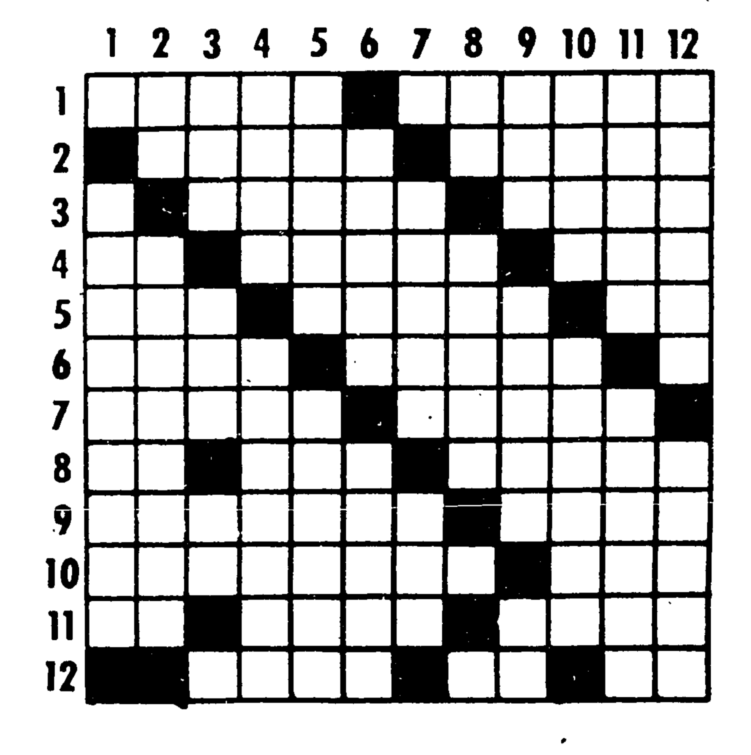

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	D	J	A	C	E	N	T	■	R	A	T
2	M	E	U	R	T	R	E	■	P	I	R	E
3	E	M	I	R	■	S	V	E	L	T	E	■
4	N	A	N	A	N	■	E	C	■	A	N	S
5	A	N	■	I	O	D	U	R	E	■	E	U
6	I	D	E	S	■	E	X	I	L	E	■	R
7	T	A	S	S	E	R	■	S	I	■	M	E
8	■	S	T	O	R	E	S	■	E	B	A	T
9	C	■	E	N	I	G	M	E	■	A	S	■
10	U	S	■	N	E	L	A	T	O	N	■	U
11	R	E	P	E	S	E	R	■	I	N	E	S
12	E	M	I	R	■	S	T	A	L	I	N	E



«Oui. Il y a une condition à notre plan de pension. Il faut d'abord être engagé.»



PROBLEME 3665



HORIZONTALEMENT

1–Qui aime la mer. – Fut digne de louange.
2–Prén. de femme. – Petit oiseau chanteur.
3–Occupation. – Le plus âgé.
4–Carte à jouer. – Couper avec la scie. – Manche au tennis.
5–Assasine. – Anneaux de cordage. – Son honneur.
6–Du verbe aller. – Existait.
7–Récente. – Partie de l'intestin grêle.
8–Avant-midi. – Possèdent. – Prêtre français.
9–Ladrerie, épargne sordide (pl.). – Marquer de la joie.
10–Viendras de dehors. – Agent d'affaire.
11–Saint. – Prén. de femme. – Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.
12–Continent. – Notez bien. – Dans tristesse.

VERTICALEMENT

1–Propre au matin (pl.).
2–Avant-midi. – Certainement.
3–Plate-forme flottante. – Liquide transparent. Saint.
4–Déesse de la Fable. – Défenses de l'éléphant.
5–Fille du frère ou de la soeur. – Qui nous veut du mal.
6–Erigé (inversé). – Epoque de l'accouchement.
7–Estonie, en eston. – Mesure algérienne.
8–En les. – Petite monnaie espagnole.
9–Roue d'une poulie. – Quelques fois employé comme terme de dénigrement. – Fleuve russe.
10–Membrane de l'oeil. – Oiseau grimpeur australien.
11–Biscuiteries. – Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
12–Ombellifère vivace (pl.). – Genre de plantes à feuilles purgatives (pl.).

LA SOLUTION DU NO. 3665 DANS LA PROCHAINE EDITION



«Et les vacances, Higgins, ça bien été?»

DATES A RETENIR

COMMANDITEES PAR

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue, Edmonton, 422-2222

ACTIVITES A VENIR

9,10,11 et 12 octobre: Colloque culturel de l'Ouest à Victoria en Colombie-Britannique.

15 octobre: Inscription pour des cours de fléché. Endroit: Harry Ainslay; informations auprès de Odette Perrault, à 462-1715.

17 octobre: Film pour enfants: «La flûte à six Schtroumpfs». Endroit: Le Musée provincial, présenté de 10h30 à 12h30. Cartes de membre disponibles à l'école ou à l'O.N.F. Information au 420-3012.

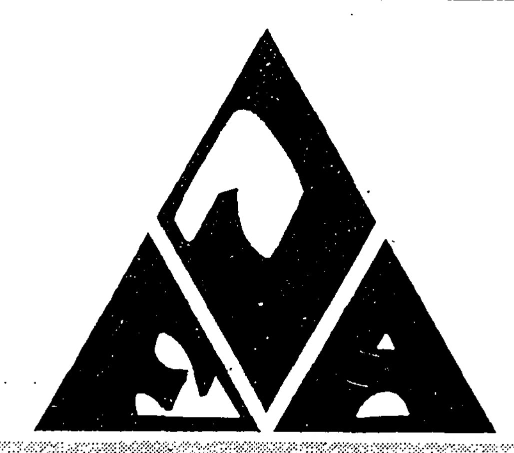
16,17,18,23,24 et 25 octobre: T.F.E. présente LA DAME FANTOME, comédie en deux actes (six tableaux) de Calderon de la Barca. Représentations à 20h00.

20 octobre: Souper régulier du Club Richelieu d'Edmonton.

27 septembre au 3 décembre: Joanne Martineau et Gilbert Parent donneront 67 spectacles dans les écoles élémentaires des 4 provinces de l'Ouest et de Yellowknife.

11 novembre: Beausoleil Broussard, ensemble musical avec chansons de chez-nous à la manière du bon vieux temps.

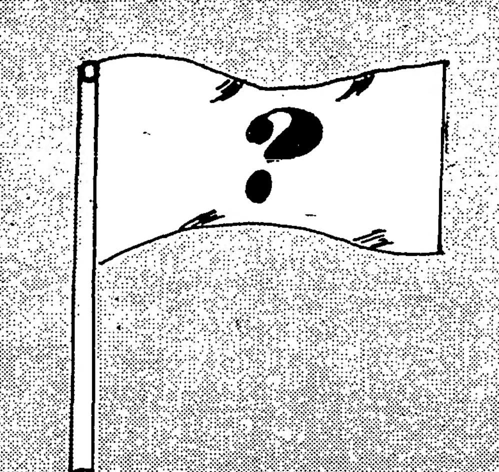
15 novembre: Date limite pour recevoir les soumissions au Concours du Drapeau franco-albertain organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta.



Francophonie Jeunesse de l'Alberta

8406 - 91e rue, EDMONTON, ALBERTA T6C 4G9
Tel.: 465-7151

CONCOURS DRAPEAU FRANCO-ALBERTAIN



Critères:

- Maximum de trois (3) couleurs y compris le blanc

- Pas de limite d'âge

- Une (1) soumission par concurrent

- Dessin d'une dimension de 6" X 10"

- Doit faire le lien avec nos racines canadiennes-françaises et refléter l'identité franco-albertaine

- Joindre, au dessin, une description de des éléments du drapeau (en 3 ou 4 phrases).

★Toute soumission devient la propriété du comité organisateur du concours, lequel veillera à ce que l'identité de chaque concurrent ne soit pas dévoilée au comité de sélection afin d'assurer une complète impartialité.

Juges:

Un membre du comité exécutif de l'ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Un membre du comité exécutif de FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

Un membre ecclésiastique

Séléction:

Le jury de sélection choisira quatre (4) finalistes
Le choix des quatre (4) drapeaux sera publié dans le FRANCO-ALBERTAIN vers la mi-décembre afin que la population fasse un choix parmi les dessins des finalistes.

Prix:

Les finalistes recevront des prix en argent:$200.00 au gagnant
$100.00 à chacun des trois autres finalistes.

Dévoilement:

Le drapeau gagnant sera dévoilé lors de ROND POINT 82

Date limite des soumissions:

15 NOVEMBRE 1981

FAIRE PARVENIR LES SOUMISSIONS AU:

Comité de sélection,
Concours du drapeau,
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8406 91e Rue, Edmonton, Alta
T6C 4G9